

# Angélique et Laurent Meunier

## Elevage diversifié à St Romain de Popey

« Il a fallu se battre ». Fille de paysan, le parcours d'Angélique n'est pourtant pas un long fleuve tranquille, c'est un véritable parcours du combattant qu'elle a dû mener avec son mari et associé Laurent. Il faut aussi dire que c'était une reconversion professionnelle, puisqu'à l'époque, ils travaillaient tous les deux comme responsables de rayon dans un magasin de bricolage.

**« Petit à petit, on a fait notre place »**

« Mon frère s'était installé agriculteur et était bien parti pour reprendre la ferme de mon père à St Romain, et puis un jour, en 2005, il a jeté l'éponge. » explique Angélique. « Je venais de me séparer avec mon ancien mari, j'avais un travail enfermement, sans aucune reconnaissance... je sentais que j'étais à un tournant de ma vie. J'ai pris un coup de sang. Je ne voulais pas laisser partir cette ferme à terme ! ». Angélique démarre donc sur la toute petite ferme de sa grand-mère, de façon très progressive, en cotisant solidaire. Son père lui cède 1,5 Ha et elle se lance dans un petit atelier volailles de chair et pondeuses avec des bâtiments démontables. Elle rentre dans la première AMAP du Rhône en mai 2005. Ses ventes et sa production se développant vite, elle décide de se lancer dans une



Installée depuis 10 ans, Angélique Meunier se représente pour un deuxième mandat aux élections à la Chambre d'agriculture du Rhône

installation en bonne et due forme, repasse par la case formation en 2007-2008 avec un BPREA, ce qui lui donne droit aux aides à l'installation.

**« Les AMAP nous ont soutenus dans les coups durs »**

Après avoir eu beaucoup de mal pour trouver des terres, elle fini par débusquer un bout de terrain avec des bâtiments à 10 km, à Savigny, elle y aménage l'atelier volailles de chair et pondeuses, et y loge les vaches en hiver. Elle s'installe enfin en janvier 2009, non sans un épique soutien de la Confédération paysanne... la CDOA bloquait son projet depuis plusieurs mois. « On a bien senti qu'une femme en agri, non merci. Un hors cadre en agri, non merci. Heureusement, depuis, petit à petit, on a fait notre place. On a récupéré quelques terres à droite à gauche, mais c'était la galère » explique la jeune éleveuse. Avec Laurent, ils développent un atelier porc charcutier, et Laurent s'installe le 15 décembre 2010, sans les aides. Ils créent alors un des tous premiers GAEC entre époux du Rhône. Longtemps Présidente du Réseau des AMAP régionale, Angélique énonce tous les avantages d'être en AMAP : zéro commission, avance de trésorerie, volume à produire connu à l'avance... « On peut décaler la livraison, alors qu'un marché, si tu n'es pas là, tu ne vends rien... » explique Angélique qui insiste également sur le soutien des amapiens en cas d'aléas de production « une année, on avait eu une grosse chute de ponte, on a été payé sans avoir livré un seul œuf pendant plusieurs permanences ! Et en 2011, suite à une sécheresse terrible, on a dû acheter beaucoup de foin, et les amapiens ont organisé des soirées, des concerts... pour récolter de l'argent. C'est eux qui nous ont toujours soutenus... On a des amapiens qui sont devenus nos amis ». Mais d'autres systèmes de vente directe peuvent être intéressants, et notre couple de paysans innovant est aussi à l'origine d'un magasin de producteurs à Tarare avec 10 autres paysans du canton, « Coin de fermes » qui ouvre en 2014.

Pour palier à leur manque d'autonomie alimentaire, Angélique et Laurent vont régulièrement à Villefranche sur Saône récupérer de la drêche de bière, un sous-produit qu'ils valorisent bien. « On la donne aux cochons les 2 ou 3 der-

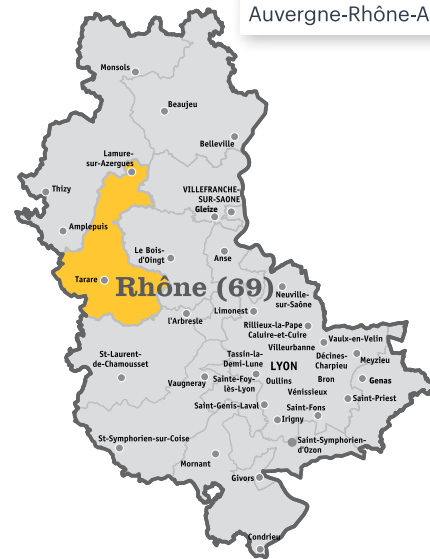
niers mois d'élevage » explique Laurent. « Ils graissent moins, et ça ramène de la qualité et du goût à la viande ». Cet hiver leurs Aubracs sont également nourries à la drêche en complément du foin, et elles se portent bien.

Un grand changement se prépare pour le couple d'éleveurs. Après 10 années à courir entre leurs différentes parcelles éclatées dans tout le canton, ils vont changer de ferme ! De 15 hectares de prairies permanentes morcelés, ils vont passer à 35 hectares labourables et prairie, bien rassemblés autour de la ferme. Pas question pour autant de produire davantage. « On a pour objectif de garder le même nombre de vaches mais d'être complètement autonomes sur leur alimentation, de produire une partie de la paille et céréales pour les cochons ». Ils projettent d'augmenter un peu la production de porcs et poules pondeuses et d'arrêter la volaille de chair. La nouvelle exploitation ayant un coût conséquent, ils ont choisi de limiter les investissements et de passer la certification bio pour les œufs et l'agrément « centre de conditionnement ». Objectif : pouvoir vendre à des biocoop, des restaurants etc. Ils ont par contre décidé d'investir 200 000 euros dans un laboratoire fonctionnel et lumineux pour la découpe et la transformation du veau et du porc. Cet équipement leur permettra de ne plus courir à Amplepuis, une coopérative qui leur coûte tout de même assez cher étant donné leur gros volume de production (16 000 euros par an).

**« Nouvelle ferme, nouveau départ »**

Elue sortante à la Chambre d'agriculture du Rhône, Angélique se représente aux élections début janvier au nom de la Confédération paysanne « pour faire entendre la voie des petites fermes qui sont avant tout des hommes et femmes de la terre, qu'ils soient issus de milieu ou hors cadre, homme ou femme, bio ou pas. » « Chaque agriculture à sa place, en filière longues ou en filière courte. Et être élue à la Chambre pour moi, c'est être élue pour représenter tous les paysans du département, et pas que ceux qui ont leur carte à la Confédération ou qui ont voté pour nous ».

Samuel RICHARD



## Données technico-économiques

- GAEC à deux
- Au micro BA (forfait l'an prochain)
- SAU : 15 Ha (1 Ha de bâtiments et parcours, 14 de PP)

### Porcs charcutiers (65 % du CA)

- 12 porcelets achetés tous les mois à 25 kilos, à un naisseur plein air, engraisés 6 à 7 mois
- Race mélange de large white, landrace, Duroc, piétrain (rusticité)
- Porcherie sur aire paillée, 7 cases
- Aliment complet équilibré, drêche de bière 2 à 3 mois avant abattage
- Abattage à St Romain de popey
- Boucher pour la découpe porc et veau. Il découpe, eux transforme

### Vaches allaitantes (12 % du CA)

- 10 mères et un taureau Aubrac (avant : abondance)
- L'hiver en bâtiment avec petit parcours, l'été en pâture
- Vente de viande de veau sous la mère de 7 mois (et foin ou pâture)
- Environ 1 veau par mois, abattu à St Romain et découpé à la coopérative des délices à Amplepuis
- Vendu sous forme de colis en amap, ou sous vide et à la pièce au magasin
- Aliment hiver : foin et autres produits (drêche de bière)

### Poules pondeuses (14 % du CA)

- 240 pondeuses
- Respect du cahier des charges bio sauf pour l'achat de poulette
- Objectif de développer l'atelier, se faire agréer centre d'emballage, se certifier bio

### Volailles de chair (9 % du CA)

- 800 poulets pack (entier) par an
- En baisse volontaire progressive depuis plusieurs années, arrêté à la fin de l'année
- Abattage à Crémeaux (Loire) à 70 km

### Commercialisation en direct

- 70 % au PVC « Coin de fermes » de Tarare : œufs, porc, veau. 2 permanences de 6-7 h/semaine
- 5 AMAP (2 à Lyon, 1 à Rilleux, 1 à Fontaine, 1 à Villefranche), 1 fois tous les 15 jours pour chacune. 1h à 1h30 de présence sur place
- Cantine de St Romain en porc (escalopes, rôtis)

### Matériel

- Tracteur 105 CV de 2017, remorque, bétailière, foin par un entrepreneur

### Éléments économiques 2017

- CA : 160 000 €, dont 145 000 € de ventes
- EBE : 37 800 €
- PAC : 9 500 €
- Annuités emprunt : 5 000 €

### Nouvelle ferme

- 35 Ha regroupés autour de la ferme (vont laisser les 15 Ha actuels)
- 1 labo de découpe et transfo de 110 m<sup>2</sup> (200 000 € d'investissement), 1 étable 180 m<sup>2</sup> destinée aux cochons avec évacuateur (5 000 € d'aménagement), poulaillers mobiles (40 000 €), 1 tunnel à fourrage, 1 bâtiment stockage matériel, fourrages et céréales
- Mise à disposition des locaux au GAEC

### Prévisionnel 2019 nouvelle ferme

- CA : 200 000 €
- EBE : 68 000 €
- PAC : 17 000 €
- Annuités emprunt : 17 000 €

